



1965 200

EN ISO 21420 : 2020



CAT. II

EN 388



4 2 4 4 C

EN 407



4 1 3 2 4 X

EN 388 : 2016 + A1 : 2018

- ABRASION
- COUPURE
- DÉCHIRURE
- PERFORATION
- COUPURE (ISO 13997)

EN 407 : 2020

- PROPAGATION DE FLAMME : 4/4
- CHALEUR DE CONTACT : 2/5
- CHALEUR CONVECTIVE : 4/4
- CHALEUR RADIANTE : 4/4
- PETITES PROJECTIONS DE MÉTAL : C/F
- GROSSES PROJECTIONS DE MÉTAL : X/4

4/4
1/4
3/4
2/4
4/4
X/4

CARACTERISTIQUES

- GANT EN CUIR CROÛTE DE BOVIN TRAITÉ ANTI-CHALEUR
- ENTIÈREMENT DOUBLÉ D'UN MOLLETON 100% LAINE
- MANCHETTE EN CROÛTE NATURELLE DE 200 MM
- PROTÈGE ARTÈRE
- COUTURES FIL ARAMIDE

UTILISATIONS RECOMMANDÉES

- PROTECTION CONTRE LA CHALEUR OU LES ÉTINCELLES

TAILLES DISPONIBLES



PRECAUTIONS D'EMPLOI

- PORTER LES GANTS SUR DES MAINS SÈCHES ET PROPRES
- IL EST RECOMMANDÉ DE PROCÉDER À UN ESSAI PRÉALABLE, DANS LES CONDITIONS RÉELLES D'UTILISATION POUVANT DIFFÉRER DES ESSAIS UE DE TYPE
- AVANT TOUTE RÉUTILISATION, VÉRIFIER QUE LES GANTS NE PRÉSENTENT PAS DE DÉFAUT, TROU, DÉCHIRURE, USURE ANORMALE

STOCKAGE ET ENTRETIEN

- STOCKER LES PRODUITS DANS UN ENDROIT SEC, FRAIS, AÉRÉ, À L'ABRI DE LA LUMIÈRE, DU SOLEIL ET DES RAYONS ULTRAVIOLETS, EN LES LAISSANT DANS LEUR EMBALLAGE D'ORIGINE
- LORSQU'ILS SONT CORRECTEMENT RANGÉS, LES GANTS CONSERVENT LEURS PROPRIÉTÉS SANS SUBIR DE VARIATION IMPORTANTE
- AUCUN ENTRETIEN PARTICULIER N'EST PRÉCONISÉ
- NON LAVABLE

MISE AU REBUT

- LA DESTRUCTION EN FIN DE VIE DOIT ÊTRE CONTRÔLÉE ET RESPECTER LES EXIGENCES EUROPÉENNES DE TRAÇABILITÉ ET DE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

MARQUAGE CE

- CE MARQUAGE SIGNIFIE LE RESPECT DES EXIGENCES ESSENTIELLES PRÉVUES PAR LE RÈGLEMENT EUROPÉEN 2016/425, RELATIVES AUX ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

INNOCUITE, CONFORT ET DEXTERITE

- DEXTÉRITÉ : NIVEAU 3
- CE GANT NE CONTIENT PAS DE SUBSTANCE À DES TAUX TELS QU'ELLES SONT CONNUES OU SUSPECTÉES POUR AVOIR DES EFFETS NÉFASTES SUR L'HYGIÈNE OU LA SANTÉ DE L'UTILISATEUR DANS LES CONDITIONS PRÉVISIBLES D'EMPLOI

CONDITIONNEMENT

- EN CAS DE DÉCONDITIONNEMENT, UNE COPIE DE LA NOTICE DOIT ÊTRE JOINTE AVEC LE PLUS PETIT CONDITIONNEMENT
- SACHET DE 10 PAIRES
- CARTON DE 40 PAIRES

LIMITES DE PROTECTION

- NE PAS UTILISER POUR LA MANIPULATION D'OBJETS D'UNE TEMPÉRATURE SUPÉRIEURE À 100°C
- NE PAS UTILISER POUR LA MANIPULATION DE PRODUITS CHIMIQUES OU LIQUIDES

CERTIFICAT UE DE TYPE DÉLIVRÉ CONFORMÉMENT MODULE B RÈGLEMENT (UE) 2016/425 - LEITAT ON N°0162
LA DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ EST DISPONIBLE SUR WWW.GUYARD-SA.COM



GUYARD SAS 22-24, RUE LUCIEN ROUZET
Z.A. VILLEDIEU SUR INDRE/NIHERNE
36250 NIHERNE FRANCE

TÉL. +33 (0)2 54 35 63 70
E-MAIL : CONTACTS@GUYARD-SA.COM
S.A.S AU CAPITAL DE 1 150 000€ | SIRET 341 274 876 00034
CODE APE 4642Z | TVA INTRA : FR 19 341 274 876